

UNE MUTUELLE NÉGOCIÉE POUR TOUS LES VALENCIENNOIS

JEAN-PIERRE PAPIN
Adhérent Just'

VALENCIENNES MA SANTÉ

**LA SANTÉ DE TOUS,
UN BIEN PRÉCIEUX**
PARCE QUE NOUS AVONS TOUS DROIT
À LA SANTÉ, LA MUTUELLE DES
VALENCIENNOIS PROPOSE UNE
COUVERTURE SANTÉ À TARIFS NÉGOCIÉS
POUR TOUS LES HABITANTS EN PARTENARIAT
AVEC LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION
SOCIALE DE LA VILLE DE VALENCIENNES



Ville de
Valenciennes



VALENCIENNES

MA SANTÉ

UNE MUTUELLE NÉGOCIÉE POUR TOUS LES HABITANTS DE LA VILLE DE VALENCIENNES

Certaines personnes ne pouvant souscrire une complémentaire santé renoncent parfois à se soigner. L'accès aux soins étant une des priorités de la municipalité, Laurent Degallaix, député-maire de Valenciennes, a chargé le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de proposer une mutuelle groupée, de sorte à obtenir des tarifs préférentiels.

Cette complémentaire santé, identique aux autres, propose des tarifs négociés pour tous les Valenciennois, afin qu'ils puissent bénéficier d'excellentes prestations et de tarifs adaptés. Un contrat a donc été négocié avec la mutuelle Just' de Valenciennes, 3 place du Général de Gaulle. Ce dispositif s'adresse à tous, jeunes, sans emploi, actifs, seniors, agriculteurs, professions libérales, commerçants et artisans ou toute personne souhaitant améliorer sa couverture maladie complémentaire, à moindre coût. La Ville de Valenciennes a impulsé cette démarche et n'intervient pas dans les contrats qui seront signés entre la mutuelle et les habitants. Les personnes intéressées peuvent contractualiser librement et directement avec la mutuelle en présentant un justificatif de domicile.



Ville de
Valenciennes

UNE MUTUELLE JUSTE ET PAS JUSTE UNE MUTUELLE !

CHAMBRE PARTICULIÈRE

prise en charge jusqu'à 63,40€/jour

PROTHÈSES DENTAIRES

non remboursées par la Sécurité Sociale :
jusqu'à 371€/acte

DÉPASSEMENTS D'HONORAIRES

jusqu'à 200%

OPTIQUE

Prise en charge jusqu'à 500€/bénéficiaire pour une
monture avec deux verres complexes

JUST ASSISTANCE

Aides ménagères en cas d'hospitalisation,
services à la personne...

OSTÉOPATHIE, CHIROPRACTIE, PÉDICURE, DIÉTÉTICIEN, NUTRITIONNISTE

jusqu'à 31,70€/acte (3 actes/an maximum)

LICENCE SPORTIVE REMBOURSÉE*

jusqu'à 40€

Pour vos enfants de 5 à 18 ans et pour les + de 55 ans

* Règlement disponible sur simple demande.

DES PRIX JUSTES NÉGOCIÉS EN PARTENARIAT AVEC LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE LA VILLE DE VALENCIENNES

	À partir de
PERSONNE SEULE DE MOINS 30 ANS	29,60€
PERSONNE SEULE DE PLUS 30 ANS	44,90€
EN COUPLE	61,10€
EN FAMILLE	97,20€



VALENCIENNES MA SANTÉ

**LA MUTUELLE DES VALENCIENNOIS
PERMANENCE EN AGENCE**



MUTUELLE, PARTENAIRE SANTÉ DU VAFC



**3, place du Général de Gaulle
VALENCIENNES**

Ouvert le lundi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h45
et du mardi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h45

VOTRE ESPACE ADHÉRENT

- Consultation 7j/7 et 24h/24
- Remboursements santé en temps réel



Siège social - 19, rue de la Poste
CS 30259 - 59306 VALENCIENNES CEDEX

Tél. : 03 27 28 98 98 - Fax : 03 27 41 10 91

Just' et ses déclinaisons sont des marques de la Mutuelle Just'en famille soumise aux dispositions du livre II du code de la mutualité.

N° SIREN 783 864 150.